

AGENT DE MAINTENANCE des BATIMENTS

1 temps plein : 35 heures/semaine

- travaux d'entretiens des locaux : électricité, peinture, plomberie, menuiserie, maçonnerie...
- suivi des dossiers pour les différentes entreprises intervenant dans les locaux et gestion des registres de sécurité
- rangement des locaux de l'école (suivi des consommables / fournitures)
- ouvertures, fermetures et surveillance des salles
- relations avec le syndic, le propriétaire et le concierge des locaux
- entretien des véhicules : suivi des révisions, des bilans techniques et des réparations
- transports divers (décors, matériel technique etc...)
- suivi des demandes des professeurs en mise à disposition d'équipement et de matériel en collaboration avec le régisseur
- entretien des appartements (hébergements intervenants) de Cannes en lien avec les propriétaires